Numéro 9
Février 2011

Lettre du P3A

Programme d'Appui
à la mise en œuvre de l'Accord d'Association

Réunion au siége de l'OCDE

focus

SIGMA, un instrument pour la bonne gouvernance

DANS CE NUMÉRO ...

Page 2 SIGMA, un nouvel instrument de coopération
Page 5 En perspective : Poste, télécommunications et TIC
Page 6 Actualités P3A : activités des jumelages, missions TAIEX

Séminaire de lancement Jumelage DGI - DGFiP
Résidence El Mithak , 22 Février 2011

LES JUMELAGES INSTITUTIONNELS EN PHASE DE RÉALISATION

Les activités du jumelage institutionnel ADE-SWDE (Algérienne des Eaux et Société wallonne des Eaux) pour l'amélioration de la qualité de l'eau distribuée dans les réseaux de l'ADE, ont déjà touché plusieurs wilayas, à l'Ouest du pays, à l'Est et au Centre. Une équipe composée d'experts de la SWDE, des responsables et cadres techniques de l'ADE a visité des installations de production, de stockage et de distribution de l'eau ainsi que des laboratoires de contrôle en vue de formuler des recommandations d'action pour l'amélioration de la qualité de l'eau.

Le signal de départ des activités du jumelage «poursuite du processus d'amélioration des relations de l'administration fiscale avec les contribuables» a été donné le 22 février à Djenane El Mithaq. Au cours de ce séminaire de lancement, les responsables des institutions partenaires (Direction Générale des Impôts (Algérie) et Direction générale des Finances Publiques (France) ont présenté aux participants les objectifs du jumelage et les actions inscrites à son agenda.

Les équipes des autres jumelages sont toutes en place. La Lettre du P3A rendra compte régulièrement de leurs activités.

La valorisation des produits agricoles par l'attribution de labels a fait l'objet d'une mission TAIEX qui s'est déroulée au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural et à l'Institut national agronomique d'Algérie.

Séminaire de mi-parcours

Un bilan détaillé des activités du PA3 sera fait au courant le 21 mars, à l'occasion de la tenue du séminaire de mi-parcours du P3A.

La tenue de ce séminaire permettra non seulement de revenir sur toutes les activités du Programme et de les évaluer mais aussi de faire ressortir les actions à engager à l'avenir.

L'année 2011 est la dernière année de la première phase du P3A, lancé officiellement en mai 2009. Les cinq jumelages institutionnels retenus ont tous été mis en œuvre, des actions TAIEX se dérouleront selon un rythme ascendant.

Préparer l'avenir

En même temps que se poursuivent les activités du Programme, l'avenir se prépare. C'est au cours de cette année 2011 que les projets à réaliser durant le P3A(2), qui commencera en janvier 2012, vont être mis au point. Les Points Focaux des Ministères et institutions, l'UGP et les équipes d'experts travaillent à la préparation de dix nouveaux projets de jumelages institutionnels qui devront être prêts pour un démarrage effectif en janvier 2012. Des thèmes pour des actions TAIEX continuent à être identifiés.

Un nouvel outil de coopération SIGMA fera son apparition. L'équipe de l'Unité SIGMA de l'OCDE effectuera le déplacement à Alger pour rencontrer les responsables des institutions intéressées par l'identification de projets dans le cadre de cet outil. C'est précisément en vue de préparer l'introduction de ce nouvel outil que la Lettre du P3A consacre un dossier dans ce numéro au SIGMA.

Le P3A est un programme géré par le Ministère du Commerce et financé par l'Union européenne - Publication éditée par l'UGP

SIGMA : Un instrument pour la bonne gouvernance

Un nouvel instrument de coopération, SIGMA sera bientôt introduit en Algérie. Il viendra s'ajouter à deux outils déjà utilisés dans le cadre du P3A : le Jumelage institutionnel et le TAIEX. Les Points focaux au sein des Ministères et d'autres institutions ainsi que tous ceux qui ont participé à la préparation des jumelages ou des actions TAIEX ont eu l'opportunité de connaître ces outils, les domaines d'éligibilité à leurs projets et les modalités de leur mise en œuvre. Le nouveau venu SIGMA se doit aussi d'être présenté dès maintenant.

Présentation de SIGMA

Que signifie l'acronyme SIGMA ? C'est la contraction de l'appellation du programme en anglais : «Support for the Improvement in Governance and Management» ou en français : «Aide à l'amélioration des institutions publiques et des systèmes de gestion ».

SIGMA est une initiative conjointe de l'OCDE et de l'UE. Son financement est assuré principalement par l'UE par le biais d'un budget centralisé. La conduite des opérations, de l'identification des projets à leur mise en œuvre, est du ressort de l'OCDE.

Spécificités de SIGMA

Mais pourquoi cet outil, qu'est ce qui le différencie du Jumelage Institutionnel et du TAIEX ?

SIGMA se distingue par les domaines qu'il cible : des questions communes à plusieurs secteurs telles que principalement le cadre juridique, la fonction publique et la justice, le contrôle financier et l'audit externe, les marchés publics et l'élaboration des politiques, renforcement institutionnel.

Le bilan 2009 de SIGMA (59 projets réalisés dans 10 pays du voisinage) donne une idée des thèmes clés traités par ces projets

- le droit administratif ;
- la gestion des dépenses publiques ;
- l'audit interne / externe ;
- les achats / les concessions ;
- la fonction publique ;
- les capacités politiques et la coordination ;
- la gestion réglementaire et les droits de l'homme.

Variété des actions SIGMA

Dans les domaines éligibles, SIGMA peut apporter un appui sous des formes diverses dont : l'assistance technique ou la rédaction de documents de référence, l'appui au renforcement institutionnel, l'audit et l'évaluation.

Historique de SIGMA

Créé en 1992 dans le cadre de l'appui aux pays candidats à l'élargissement de l'UE, l'instrument SIGMA a été adapté ensuite aux pays de la région du voisinage. Son parcours rappelle celui des instruments Jumelage institutionnel et TAIEX.

C'est en 2009 que les activités de SIGMA ont été lancées dans les pays couverts par l'IEVP (Instrument Européen de Voisinage et de Partenariat) dont l'Algérie bénéficie actuellement.

Identification des actions SIGMA

Le programme SIGMA, tout comme le Jumelage institutionnel ou le TAIEX, fonctionne à la «demande». Il fournit aux pays bénéficiaires, qui formulent des demandes, une assistance à court et moyen terme (de 1 à 12 mois) pour améliorer la gouvernance et la gestion.

Les projets SIGMA sont identifiés à la suite d'une mission de responsables de l'Unité SIGMA de l'OCDE pour rencontrer les responsables des instituions algériennes désireuses de participer à ce programme.

Réalisation des missions SIGMA

L'OCDE mobilise pour la réalisation des projets SIGMA une expertise constituée de praticiens y compris le personnel SIGMA (des fonctionnaires internationaux) ou des fonctionnaires empruntés à court terme à leurs administrations respectives des États membres.

Les opérations SIGMA sont gérées par un Point de Contact National (PCN), Directeur de l'Unité de gestion du Programme (UGP), qui agit également comme PCN pour des projets de TAIEX et de jumelage.

Bénéficiaires de SIGMA

L'outil SIGMA est destiné aux institutions de gouvernance publique, aux organismes centraux chargés de la gestion des domaines communs cités plus haut (fonction publique, budget, justice...).

SIGMA en Algérie

Au moment où le P3A se préparait en 2008, l'outil SIGMA qui existe depuis 1992 n'était pas encore effectivement étendu aux pays couverts par l'IEPV (Instrument Européen de Partenariat et de Voisinage). Il ne figurait donc pas comme le jumelage institutionnel et le TAIEX parmi les outils du P3A.

L'extension de SIGMA aux pays de l'IEPV est chose faite depuis 2009. Une expérience appréciable a été acquise puisqu'en 2009 une soixantaine de projets SIGMA ont été mis en œuvre dans cette zone.

L'entrée de SIGMA en Algérie

Une délégation algérienne a participé à un séminaire à Paris, fin novembre 2010, pour la présentation de cet outil sous ses différentes facettes.

Comme le Jumelage institutionnel et le TAIEX, SIGMA est déployé à la demande des bénéficiaires. Les Points Focaux ont

un rôle important à jouer pour l'identification d'éventuels projets SIGMA.

Première étape

Nous avons demandé à des responsables des unités SIGMA de l'OCDE et de l'UE ainsi qu'aux experts de l'UGP ayant participé au séminaire de novembre 2010 de nous indiquer comment peut se faire l'introduction de SIGMA en Algérie, l'identification des projets et leur réalisation.

M. Jorge de la Caballeria, Chef d'Unité à la Direction Générale pour le Développement et la Coopération EuropeAid (Direction Europe, Sud de la Méditerranée, Moyen Orient et Politique de Voisinage) nous indique la première étape de ce processus :

«Une mission préliminaire de présentation du Programme constitue le moment de lancement de l'instrument SIGMA dans le pays. L'objectif de la mission est la présentation du Programme aux institutions de gouvernance publique ciblées : les ministères et organes centraux responsables des systèmes horizontaux de gestion de l'État, avec la considération que les bénéficiaires du programme SIGMA sont les décideurs et hauts fonctionnaires des administrations publiques des pays partenaires».

L'UGP, de son côté, projette d'organiser, en préparation à cette mission de l'OCDE, un séminaire s'adressant en particulier aux Points Focaux de toutes les institutions susceptibles de participer à des actions SIGMA pour présenter cet instrument, ses objectifs et sa mise en œuvre en Algérie. Ainsi les responsables des institutions identifiées pourront se préparer aux premiers contacts avec leurs interlocuteurs, experts de l'OCDE.

Rencontres experts de l'OCDE et responsables algériens

Les responsables de l'OCDE (le Chef d'unité et le Responsable géographique) et ceux de chaque institution algérienne intéressée par SIGMA tiendront des réunions séparées avec pour objectif de vérifier la faisabilité des projets envisagés et l'existence de conditions telles que la volonté des décideurs de mener à bien le projet et la disponibilité d'une institution à porter le projet.

L'UGP apportera son soutien à la préparation de ces réunions.

L'OCDE en quelques lignes

Le 14 décembre 1960, vingt pays ont signé la Convention relative à l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Depuis lors, 14 autres pays ont adhéré à l'OCDE, portant ainsi le nombre d'adhérents à 34 pays.

Regroupant à l'origine des pays d'Europe occidentale, les Etats-Unis et le Canada, l'OCDE s'est élargi à d'autres pays d'Amérique latine (tels que le Chili et le Mexique) et d'Asie, (Japon, Corée) et à l'Australie. La Russie est candidate à l'adhésion.
L'OCDE entretient des rapports suivis avec les pays émergents : l'Afrique du Sud, le Brésil, la République populaire de Chine, l'Inde et l'Indonésie, dans le cadre de «programmes d'engagement renforcé» en vue de leur adhésion éventuelle.

L'OCDE a succédé en 1960 à l'Organisation européenne de coopération économique (OECE) fondée en 1947. Vouée à l'origine à la participation à l'administration du Plan Marshall, l'OECE s'est tournée à partir de 1952 vers les études économiques pour identifier les problèmes, les discuter, les analyser, et promouvoir des politiques pour les résoudre, élargissant ainsi son domaine d'intérêt bien au-delà du continent européen.

Une grappe d'institutions gravite autour de l'OCDE : agences, comités et groupes de travail traitent de sujets variés. L'OCDE emploie environ 2500 personnes, ses rapports annuels et autres publications font autorité.

Le Conseil de l'OCDE regroupant les 34 pays membres désigne le Secrétaire général de l'OCDE pour un mandat de 5 ans. Douze départements prennent en charge des questions économiques et sociales.
L'OCDE siège à Paris.

Site Internet : http:// www.ocde.org

Domaines éligibles dans le cadre de SIGMA

«La typologie de domaines des actions SIGMA est clairement ciblée :
- Fonction publique,
- Droit administratif,
- Lutte contre la corruption,
- Gestion des dépenses publiques,
- Contrôle interne des dépenses publiques,
- Audit externe, Marchés publics».

Le séminaire d'information que l'UGP se propose de tenir en préparation à l'introduction de SIGMA en Algérie, permettra de discuter de cette question pour mieux identifier les thèmes éligibles à l'outil SIGMA.

Variété des actions SIGMA

Les actions utilisées sont, une assistance à court/moyen terme visant à améliorer la gouvernance et la gestion publique. Ces actions peuvent revêtir la forme de conseil en matière de réforme, d'analyse

et d'évaluation, par les pairs, d'assistance technique, d'élaboration de documents de référence, d'appui au niveau des méthodologies ou de formations. Les actions inscrites dans des projets SIGMA et dont la durée varie de 1 à 12 mois, sont menées par le bénéficiaire lui-même avec l'appui d'experts mis à sa disposition.

Les experts mobilisés pour les actions SIGMA sont en général des experts permanents de l'OCDE. Il peut aussi être fait appel, en cas de besoin, à des experts mis à disposition par les pays membres de l'UE et provenant des administrations des États membres.

Acteurs des projets SIGMA

«Il est essentiel de souligner que les activités de SIGMA sont coordonnées par le Point de Contact National au sein du Programme d'Appui à la mise en oeuvre de l'Accord d'Association (P3A).

La demande d'intervention est identifiée de façon stratégique dans le cadre des Programmes indicatifs nationaux, par les ministères bénéficiaires avec l'assistance de l'UGP et de la Délégation de l'UE en Algérie».

Les Points Focaux des Ministères et organismes ont, comme pour les actions Jumelage institutionnel ou TAIEX, un rôle important à jouer. C'est au cours des rencontres des responsables de l'Unité SIGMA de l'OCDE et des responsables des institutions concernées que les projets SIGMA sont identifiés.

L'Unité SIGMA se charge de transmettre à la Commission européenne la fiche de projet pour examen et validation.

OCDE : Centre des Conférences

L'UGP en mission à l'OCDE

Sous le titre de : «la réforme de la gouvernance publique dans les pays du voisinage de l'UE, premier séminaire de mise en réseau», une rencontre internationale a été tenue à Paris, au siège de l'OCDE, les 29 et 30 novembre 2010.

Une délégation algérienne forte de six membres (hauts fonctionnaires et experts de l'UGP) a participé à cette rencontre.

Cette réunion a permis de présenter l'instrument SIGMA (Support for the Improvement in Governance and Management - Aide à l'amélioration des institutions publiques et des systèmes de gestion).

Le séminaire de 2 jours a été organisé en sessions, autour des thèmes suivants :

- Présentation de Sigma ;
- L'approche de la CE en matière de gouvernance ;
- Les procédures de Sigma ;
- La réforme de la gouvernance publique ;
- La mise en réseau au service de la réforme de la gouvernance.

Les participants du côté algérien à ce séminaire viennent des administrations:

- Direction Générale de la Fonction Publique, M. Tayeb Bouyagoub, - Inspecteur à l'Inspection Générale ;
- Ministère de la Justice M. Laziz Aimène, Conseiller, Point Focal du P3A;
- Ministère des Finances, Mr. Azzedine Oucief, Chef de l'Inspection Régionale des Finance de Constantine.

Trois experts de l'UGP ont également participé à ce séminaire :

- M. Djamal Belhoul, Chef d'équipe, Expert en réforme publique et appui institutionnel ;
- Mme Dahbia Rekis, Expert chargé des aspects administratifs comptables et financiers ;
- M. Adnane Chellali, Homologue/Expert Contrat Finances.

2011 : premiers projets SIGMA en Algérie.

M. Jorge de la Caballeria estime que : « En considération de l'expérience des deux années dernières et demi, après avoir reçu une requête, le délai pour l'activation d'une action SIGMA, est très rapide».
Il est prévu de lancer au moins deux projets SIGMA au cours de l'année 2011.

Site Web de SIGMA :
http://www.sigmaweb.org

Postes, télécommunications et TICs: un secteur en constante évolution

Il y a un peu plus de 10 ans, le signal de la transformation du secteur des Postes et Télécommunications était donné avec l'adoption de la loi 2000-03 du 5 août 2000 «fixant les règles générales relatives à la poste et aux télécommunications».

Ouverture à la concurrence

Les transformations annoncées par la loi prennent forme ; après la mise en place de l'Autorité de Régulation des Postes et Télécommunication (ARPT), des entreprises publiques sont créées : Algérie Poste, opérateur postal ; Algérie Télécoms, opérateur de télécommunications (fixe) et Algérie Télécoms Mobile devenu par la suite Mobilis.
L'ouverture à la concurrence devient une réalité, dès 2001, dans le secteur de la téléphonie mobile avec l'attribution d'une première licence de télécommunications mobiles à Orascom Télécom Algérie sous la marque commerciale Djezzy. Trois années après, en août 2004, une seconde licence est attribuée à Wataniya Télécoms Algérie sous la marque Nedjma.
Le secteur de la Poste s'ouvre également, au titre du « Courrier international accéléré », à côté de l'Entreprise publique de messagerie accélérée (EMS), des opérateurs internationaux (DHL, UPS Chronopost, FedEx et TNT) sont présents et activent en Algérie. Des sociétés privées algériennes ont également été agréées pour la distribution du courrier en Algérie.
De nombreux opérateurs interviennent aussi dans des segments précis des Télécommunications (VSAT, GMPCS, ISP ; VOIP et Audiotex)

Les TICs à l'ordre du jour

Les Technologies de l'Information et de la Communication entrent dans les attributions du Ministère des Postes et Télécommunications et prennent une place croissante dans les années 2000.
Une filiale d'Algérie Telecom, Djaweb, se spécialise dans la fourniture de l'accès à l'Internet, le cyber parc de Sidi Abdallah est ouvert dans la banlieue d'Alger.
Les cybercafés, principal moyen d'accès à l'Internet en particulier pour les plus jeunes, se multiplient. Pour couvrir tout le territoire, 5000 cybercafés fonctionnent à l'heure actuelle.
Des programmes de raccordement des établissements scolaires sont lancés, un projet d'e-gouvernance 2013 est adopté, prévoyant les étapes à franchir pour l'introduction des TIC dans la gestion des affaires publiques. La certification électronique, l'infrastructure indispensable pour le e-Commerce sont aussi à l'ordre du jour.

Du côté des usagers

Le rapport de l'ARPT pour l'année 2008 donne des indications sur le nombre total d'abonnements au téléphone : 30,10 millions (dont 27 031 472 pour la a téléphonie mobile et 3,069 millions pour le fixe).
A la fin 2008, sur 100 habitants 88 disposent d'un appareil de téléphone fixe ou mobile avec une domination du mobile (80 % de taux de pénétration contre 8% pour le fixe).
Le nombre d'internautes est estimé à 3,5 millions, soit un taux de pénétration de 10%.

Perspectives

Le cadre réglementaire et institutionnel de la Poste et des Télécommunications s'est progressivement mis en place depuis la publication de la loi 2000-03 du 5 août 2003. Le souci d'accompagner l'expansion des technologies de l'information et de la communication (TIC) et de tracer des perspectives d'avenir pour ce secteur fait partie des préoccupations du moment.
Le cyberparc de Sidi Abdallah est maintenant une réalité. S'étendant sur une superficie de 100 hectares, ce parc, construit aux normes internationales, a déjà accueilli en 2010 près d'une trentaine d'entreprises spécialisées dans le domaine des TIC. Ce cyberparc dispose d'un incubateur d'entreprises et d'un Centre d'Etudes et de Recherches des TIC (CERTIC). Toutes les potentialités de ce site, géré par l'Agence Nationale de Promotion et de Développement des Parcs Technologiques (ANPT), demandent à être déployées.
Le secteur des télécommunications entend renforcer la coopération avec l'Agence Spatiale Algérienne (ASAL) pour le développement des liaisons téléphoniques et autres.
La formation constitue aussi un centre d'intérêt permanent.

Projets proposés dans le cadre du P3A

La coopération internationale peut être mise en œuvre pour faire de ces perspectives des projets à réaliser. Le MPTIC a déjà une grande expérience dans ce domaine en particulier avec l'UE. Un projet MEDA d'appui au secteur des PTT (2003-2007) a déjà été réalisé.
Le programme P3A avec ses outils Jumelage institutionnel et TAIEX mis en œuvre avec souplesse à la demande du bénéficiaire, offre des possibilités de définir de nouveaux projets de coopération.
A cet effet, le MPTIC a suggéré une liste de projets:
- Réalisation d'un réseau de recherche en sciences et technologie de l'information et de la communication ;
- Appui à la préparation, la mise place et l'exploitation d'un Centre d'Etudes et de Recherche des Technologies de l'Information e de la Communication (CERTIC);
- Appui au processus d'incubation et de création d'entreprises innovantes au niveau de l'Agence Nationale de Promotion et de Développement des Parcs Technologiques (ANPT) ;
- Conseil et assistance technique pluridisciplinaire (juridique, financière, communication, marketing) au top management de l'ANPT ;
- Lancement de nouvelles filières et spécialités de formation dans le domaine des TIC dans le cadre de l'Institut des Télécommunications d'Oran (ITO) ;
- Echange d'expériences et d'expertises pour la gestion du spectre des fréquences de l'Agence Nationale des Fréquences (ANF) ;
- Coopération avec l'ASAL.

Site Web du MPTIC : http://www.mptic.dz

Visite des installations de l'ADE
Jumelage ADE - SWDE, Février 2011

Activités du jumelage Qualité de l'Eau

Le jumelage institutionnel «Renforcement de la capacité de l'Algérienne des Eaux à améliorer la qualité de l'eau distribuée par ses réseaux» dont les partenaires sont l'Algérienne des EAUX (ADE) et la Société Wallonne des Eaux (SWDE) se concrétise sur le terrain. L'équipe du projet se met en place dès le 10 janvier avec l'arrivée à Alger de M. MINGUET, Conseiller Résident de Jumelage (CRJ).

La qualité dans les installations de production de l'eau

Une première mission est effectuée du 28 janvier au 11 février, elle a conduit l'équipe à l'intérieur du pays dans des stations de production d'eau désignées par l'ADE. Près de Maghnia dans la wilaya de Tlemcen, c'est le barrage de Bougherara et ses installations annexes qui sont visités. La mission s'est poursuivie avec la visite des installations de production d'eau de Bakhadda (Tiaret), de Ghrib (Ain-Defla), et de Ain Zada (Bordj Bou Arreridj).

L'équipe composée du CRJ, de deux experts de courte durée venant de la SWDE et de responsables et cadres techniques de l'ADE en charge de ce volet du projet, a été renforcée à chaque fois par des cadres et techniciens des installations visitées. A la fin de chaque journée, l'équipe tout entière se retrouvait pour faire le bilan de la journée et formuler des recommandations.

Les activités de cette première mission entrent dans le cadre du premier volet du programme, «le renforcement de la surveillance de la qualité et le pilotage des installations de production et de distribution d'eau potable». Ce volet inclut l'examen des questions suivantes :
- L'analyse des principales filières de production ;
- Les réseaux distributeurs et leur mode de fonctionnement ;
- L'examen des problèmes de goût et d'odeur ;
- L'analyse des conditions de pilotage

Ces missions doivent aboutir à l'élaboration de recommandations et à la préparation d'un guide à destination des responsables de la qualité, chefs de laboratoires et chefs de stations .

Laboratoires de contrôle ADE

Une deuxième mission a été effectuée du 18 au 25 février, elle s'est déroulée dans les laboratoires de l'ADE à Sétif et à Alger. Cette mission est un premier pas du processus qui doit mener à l'accréditation de cinq laboratoires régionaux de l'ADE pour établir la conformité de leurs analyses avec les normes internationales. Un des deux experts de la SWDE participant à cette mission est en même temps membre du Bureau belge de certification (BELAC).

Ces missions vont se poursuivre tout au long du programme, les recommandations émises après chaque mission seront mises en application par l'ADE pour assurer une avance graduelle vers l'accréditation. Ce processus qui ne peut s'accomplir en 18 mois, sera poursuivi par l'ADE après la clôture du projet en s'appuyant sur les résultats atteints.

Installation des CRJ

Les cinq Conseillers Résidents des Jumelages (impôts, ACCAs, qualité de l'eau, Concurrence et Artisanat) ont été officiellement installés dans leur fonctions durant les mois de janvier et février 2011.

Leurs installations se sont faites auprès des institutions algériennes bénéficiaires des jumelages.

Certains ont déjà engagé leur personnel d'appui et ont même commencé la réalisation des activités.

Activités du mois de mars

Atelier de réflexion

Un atelier de réflexion «Santé» se tiendra le 9 Mars. Les participants à ce séminaire discuteront des perspectives de ce secteur et des possibilités de développer des projets de jumelage et d'actions TAIEX.

Séminaire de mi-parcours

Un séminaire de mi-parcours se tiendra le 21 mars. Objectif : passer en revue les activités du P3A depuis son lancement.

Séminaire de lancement d'un jumelage institutionnel

Un séminaire de lancement du jumelage institutionnel ACCAs (évaluation de la conformité) sera organisé au cour du mois de mars. Les partenaires de ce jumelage sont le MIPMEPI et 3 organisme (ALGERAC, ONML et IANOR) du coté Algérien. AFNOR (France), BAM et DIN (Allemagne) du coté européen.

TAIEX

La valorisation des produits agricoles : Qualité, labels et traçabilité

Mission TAIEX au Ministère de l'Agriculture (DOFPP) 6 - 10 Février 2011

Durant 5 jours, du 6 au 10 février, une mission TAIEX sur le thème «la valorisation des produits agricoles par les systèmes de qualité» a eu lieu à Alger. Initiée par la Direction de l'Organisation Foncière et la Protection des Patrimoines (DOFPP) relevant du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MADR) avec le soutien de l'UGP, cette mission a aussi concerné le Ministère, la Chambre nationale de l'Agriculture (CNA) et l'Institut National de la Recherche Agronomique d'Algérie (INRAA).

Une question a largement dominé cette action TAIEX : Comment octroyer des labels de qualité aux produits agricoles ? Un diagnostic sur les dispositifs réglementaires en cours a été fait, des propositions de mise à niveau de ces dispositifs ont été avancées.

D'autres questions ont été abordées telles que la protection internationale des produits agricoles, particulièrement ceux du terroir.

L'expérience européenne en matière de promotion des produits agricoles et d'attribution des indications géographiques et des appellations d'origines au niveau des pays de la communauté a été exposée aux participants. Les possibilités d'adaptation de cette expérience au contexte algérien ont été aussi abordées.

La valorisation des produits agricoles par l'octroi de labels est un moyen de tirer partie de la notoriété, des caractéristiques ou des qualités particulières d'un produit lié à son origine géographique et de répondre aux exigences de traçabilité, d'identification et de qualité des produits agricoles.

M. HEMDANI (Sous Directeur, chargé de la protection du patrimoine au niveau de la DOFPP) a précisé que le thème de la rencontre est au cœur de la stratégie de développement de l'agriculture et des zones rurales en Algérie. La valorisation des produits agricoles s'inscrit dans le cadre de la politique de renouveau de l'économie agricole, articulée sur la professionnalisation et le développement des filières agricoles.

Le bon déroulement de cette mission a incité les participants à envisager de donner un prolongement à cette action. Une séance de travail regroupant le Point Focal du P3A au MADR, les responsables de la DOFPP et des experts de l'UGP du P3A a eu lieu en marge des travaux de la mission pour réfléchir à une possibilité de jumelage institutionnel.

Cette opération TAIEX se réfère à l'Accord d'Association qui prévoit dans l'article 58 - titre V relatif à la coopération économique des dispositions relatives à la modernisation et à la restructuration du secteur de l'agriculture, au soutien du développement rural et au renforcement de la sécurité alimentaire.

Séminaire de lancement Jumelage DGI - DGFiP
Résidence El Mithak , 22 Février 2011

Séminaire de Lancement du Jumelage DGI-DGFiP

Le Jumelage institutionnel «poursuite de l'amélioration des relations de l'administration fiscale avec les contribuables» a été officiellement lancé le 22 février au cours d'une cérémonie organisée à Djenane El Mithaq.

Dans un précédent numéro de la Lettre du P3A, en novembre 2010, nous avons consacré un dossier à la présentation de ce jumelage et de ses partenaires : la DGI (Direction Générale des Impôts) et la DGFiP (Direction Générale des Finances Publiques française).

Les responsables de ces deux institutions partenaires, M. Raouya, directeur général des Impôts (Algérie), Mme Lanteri (DGFiP) et M. Aissa Zelmati, directeur de l'UGP du P3A ont ainsi donné le signal du début des activités du jumelage.

Mme Laura Baeza, ambassadeur et chef de la Délégation de l'Union européenne en Algérie a prononcé une allocution au cours de cette cérémonie.

Les objectifs et les modalités de mise en œuvre ont été rappelés par les intervenants durant la matinée. Les travaux ont continué l'après-midi en ateliers.

TWINNING

DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS MINISTÈRE DES FINANCES

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Numéro 9
Février 2011

Lettre du P3A

TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR LE P3A ET SES INSTRUMENTS

LE PROGRAMME P3A

LE PROGRAMME D'APPUI À LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD D'ASSOCIATION (P3A) est une initiative conjointe des administrations algériennes et européennes ayant comme finalité le transfert des compétences techniques pour réussir, impulser et consolider le rapprochement des deux parties dans le cadre du libre commerce et du développement économique et social instauré dans le partenariat euro-méditerranéen comme suivi du processus de Barcelone. Le P3A repose sur la qualité de l'accompagnement et la mise à disposition des instruments d'appui institutionnel et technique (Jumelage et TAIEX) visant à faciliter la mise en œuvre de l'Accord d'Association dans toutes ses dimensions.

LES INSTRUMENTS DU P3A

Le Jumelage institutionnel est un instrument de coopération entre un service public d'un pays partenaire et l'institution équivalente dans un État membre de l'Union Européenne.
Il permet d'améliorer et de moderniser les lois, les réglementations et l'organisation des administrations du bénéficiaire en se rapprochant de l'acquis communautaire.
Les Jumelages sont fondés sur la base du compromis entre les partenaires, qui se fixent des objectifs bien précis pour la résolution des problèmes systémiques.
Un Jumelage est un vrai contrat entre les administrations, et constitue un engagement sérieux, concrétisé sur la coopération et l'échange des pratiques entre les parties pour une durée d'exécution allant de 18 à 24 mois.

TWINNING

LE JUMELAGE INSTITUTIONNEL

Le TAIEX est l'acronyme pour Technical Assistance and Information Exchange, c'est à dire, une assistance technique et l'échange d'informations.
Les actions TAIEX sont des missions très spécifiques pour améliorer le fonctionnement des administrations du bénéficiaire (dans ce cas l'Algérie) avec une expertise sur des bonnes pratiques, sur des aspects clés de la réglementation et de l'acquis communautaire.
L'assistance TAIEX se véhicule sous trois formes : missions d'experts en Algérie (durée maximale de 5 jours), des séminaires en Algérie pour la transmission des éléments de l'acquis communautaire à un large public (max. 2 jours), et des visites d'études des fonctionnaires algériens dans les institutions des États Membres de l'Union Européenne (max 5 jours).

TAIEX

Assistance Technique et Échange d'Informations

L' ACTUALITÉ DU P3A

LE P3A S'APPUIE SUR DES OUTILS DE DIFFUSION ET D'INFORMATION, notamment un site Web indépendant et la présente lettre d'Information. L'objectif est de faire connaître les activités, les résultats et les informations relatives au Programme et à la mise en œuvre de l'accord. Ces informations seront publiées et diffusées aussi à travers les médias algériens, fidélisés dans le Club de Presse du P3A. Le site Web du P3A assure, en même temps, la participation active des administrations algérienne et européenne dans l'exécution du programme.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT SUR LE P3A CONTACTEZ-NOUS :
Unité de gestion du programme — UGP
Enceinte du CNRC, Route nationale 24, le Lido, Mohammadia, Alger
Tel. : +213 21.20.30.38/44 fax : +213 21.20.28.44
Web : www.p3a-algerie.org
La lettre d'information du P3A est publiée régulièrement.
Envoyez nous vos commentaires par e-mail à l'adresse. : lettre@p3a-algerie.org

Le contenu de cette publication ne peut aucunement être considéré comme reflétant le point de vue de l'Union européenne